



DÉPARTEMENT
DE L'ISÈRE

Membres en exercice : 15
Membres présents : 10
Nombre de pouvoirs : 1
Membres votants : 11

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 avril 2025

Le sept avril deux mil vingt-cinq à dix-neuf heures, le Conseil municipal de Champagnier s'est réuni en session ordinaire publique en mairie de Champagnier, sous la présidence de Florent CHOLAT, maire, sauf pour l'examen du Compte Financier Unique pour lequel M. SOUCHE a assuré la présidence.

Date de convocation : 31 mars 2025

Présents : Florent CHOLAT, Pascal SOUCHE, Elise BRALET, Hervé ALOTTO, Jean-Paul JULIEN, Pierre-Alain MENNERON, Benoît ROSSIGNOL, Lucie HARREAU, Pascal PERRIER, Hubert COLLAVER

Absentes : Carole ANDRIES, Christine CAVARRETTA (donne pouvoir à Hervé Alotto), Sarah AFENDIKOW, Brigitte ORGANDE, Nathalie BARON

Secrétaire de séance : Lucie HARREAU

DEL2025_014 : Animation – Règlement intérieur des accueils périscolaires et extrascolaires

Il est indiqué qu'il convient d'adopter un nouveau règlement régissant l'organisation générale des accueils périscolaires et extrascolaires pour une entrée en vigueur à compter du 21 avril 2025 à l'exception des dispositions relatives au prélèvement automatique qui seront effectives à la rentrée scolaire prochaine.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les article L.2121-29, L.2122-28 à L.2122-29 ; L.2131-1 ; L.2221-3 et L.2331-2 ;

Vu la commission enfance jeunesse du 11 mars 2025 ;

Après avoir débattu, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver le règlement des services périscolaires et extrascolaires joint en annexe ;
- De préciser que le présent règlement est applicable à compter du 21 avril 2025 à l'exception du prélèvement automatique effectif à compter du 1^{er} septembre 2025 ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents correspondants.

Modalités de vote : 11 POUR / 0 CONTRE / 0 ABSTENTION

Florent CHOLAT
Maire

Lucie HARREAU
Secrétaire



Certifié exécutoire compte-tenu de la
Transmission en préfecture le : 10 AVR. 2025
Publié le : 10 AVR. 2025